

et ses principaux membres, y compris M. de Bérulle, périssaient sur l'échafaud.

Le lendemain, 9 juin, l'ordre matériel renaissait au sein de la ville, mais il y avait encore une vive fermentation dans les esprits.

Le corps municipal prit en quelque sorte, à ce moment, la direction de l'agitation politique.

Il publia, sous forme de mémoire adressé au Ministère, des observations sur les événements récents qui s'étaient passés à Grenoble. Dans les revendications des vieilles libertés et priviléges du Dauphiné, on retrouvait le point de vue cher au Parlement, on reconnaissait ses inspirations. Toutes les voix s'élèvent en Dauphiné, disait-il, pour demander le rétablissement de l'ordre ancien. *Pour le rétablissement de l'ordre ancien !* Ce n'était pas certes un programme de révolution, ni même de progrès, et comme le fait remarquer M. Félix Faure, la Révolution naîtra de la fermentation des esprits, non des intentions, et encore moins, ajouterions-nous, d'une manifestation de principes subversifs et antisociaux.

Le mémoire du corps municipal de Grenoble, signé le 14 juin, à l'Hôtel de Ville et suivi d'une convocation des députés des trois États de la province pour le 21 juillet, fut cassé par un arrêté du Conseil du roi du 10 juillet suivant. Le vieux maréchal de Vaux arriva le 15 à Grenoble pour prendre le commandement supérieur de la province et des troupes nouvelles qui s'apprêtaient à renforcer la garnison de la ville. C'était le régiment de Royal-Corse, qui déjà s'était avancé jusqu'à la Buisserate, tandis que, d'un autre côté, les Suisses du fort Barraux s'étaient réunis au faubourg Très-Cloîtres. Le maréchal de Vaux ne prétendait pas s'opposer absolument à l'Assemblée projetée pour le